

Hautes écoles : place à l'élitisme?

Autor(en): **Schwaab, Jean Christophe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **41 (2004)**

Heft 1600

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019133>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Place à l'élitisme ?

La Suisse a besoin de l'excellence scientifique. Mais ce n'est pas en discriminant entre bonnes et mauvaises universités que l'on stimulera la recherche et la compétitivité.

Avenir suisse, réservoir d'idées financé par les milieux économiques, est visiblement satisfait du tollé provoqué par ses propositions ultralibérales d'augmenter les taxes universitaires et de remplacer les bourses d'études par des prêts (voir *DP* n° 1589). Il revient maintenant avec des propositions pour modeler le

paysage universitaire suisse à la mesure de ses mécènes.

Une formation à trois vitesses

Il s'agit de classer les hautes écoles en trois catégories. Les hautes écoles de «niveau international» auraient droit à la majeure partie du financement, pourraient faire de la recherche de pointe et sélectionner leurs étudiants comme bon leur semble (par exemple par des écolages prohibitifs). Les hautes écoles de «niveau européen» auraient le droit de délivrer quelques *masters*, exceptionnellement de former des docteurs et faire un peu de recherche. Quant aux étudiants des hautes écoles «régionales», ils n'auraient accès ni à la recherche, ni aux *masters*, titre pourtant appelé à remplacer la licence actuelle.

Le projet d'*avenir suisse* prévoit une intensification de la concurrence entre les universités: c'est aux dépens des autres institutions qu'elles atteindront une «bonne» catégorie et pourront profiter d'un meilleur financement, ce qui pourrait nuire aux velléités de coopération dont les hautes écoles font montre actuellement. La communauté universitaire est sceptique: dans son allocution lors du *dies academicus* du 24 avril, le recteur de l'université de Zurich a dénoncé les effets pervers de la course à la réputation et de la concurrence acharnée entre chercheurs.

Derrière la proposition louable de pousser les hautes écoles qui jouissent déjà d'une excellente réputation internationale (Ecoles polytechniques fédérales, HEC de Saint-Gall) à s'améliorer encore, se cache surtout la volonté de bé-

néficier d'une formation de pointe sans en payer le prix. En réservant la majorité du financement à un petit nombre d'institutions, *avenir suisse* admet vouloir réduire les subventions aux autres hautes écoles et donc la qualité de leur enseignement et de leur recherche. Pourtant, chaque université, même parmi les plus petites, possède un ou plusieurs instituts ou facultés à la réputation mondiale (par exemple la faculté lausannoise de théologie).

L'excellence interdite

Parquer les universités dans des catégories où elles ne pourraient presque plus proposer doctorat ou *masters*, voire leur interdire carrément de faire de la recherche, c'est les transformer en de simples écoles professionnelles. Cette proposition correspond parfaitement à la volonté d'*economiesuisse* de limiter drastiquement l'accès aux *masters*, afin que les étudiants rejoignent le marché du travail le plus vite possible.

Malgré leurs grandes professions de foi en faveur d'investissements dans la science et la recherche, les milieux économiques prévoient ainsi de limiter les dépenses de la formation tertiaire.

Les conséquences d'une pareille politique sont prévisibles: une diminution de la qualité de la recherche et donc de l'enseignement et, si l'on permet aux hautes écoles de pointe de sélectionner leurs élèves, une entrave à la démocratisation des études. En effet, les taxes d'étude très élevées et les concours d'entrée nécessaires à une pareille sélection ne peuvent qu'exclure les milieux modestes. Sésame actuel aux études universitaires, la maturité verrait diminuer fortement sa valeur, puisqu'elle ne permettrait plus d'accéder à la formation de pointe. La Suisse a besoin d'excellence, mais toutes les hautes écoles doivent avoir la possibilité d'exceller. N'y autoriser qu'un petit nombre c'est condamner les autres, et donc la plus grande partie du système, à la médiocrité. jcs

Quand les hautes écoles se coupent de la cité

L'EPFZ, citée par *avenir suisse* comme l'exemple de la haute école de «niveau international», projette de créer «science city», grand campus à l'image des universités nord-américaines, où personnel et étudiants travaillent, habitent, font leurs achats et se distraient, hors du monde. L'EPFZ, qui aimerait rivaliser avec ces grandes universités, risque ainsi de se retirer dans une sorte de tour d'ivoire. Il y a quelques années, le festival «science et cité», organisé pour renforcer les liens entre population et université et casser de cette façon le mythe d'une communauté scientifique coupée du monde, avait connu un important succès. Espérons que l'EPFZ applique les parties du projet «science city» destinées à intégrer la population non-universitaire dans ce nouveau quartier. Sinon ces efforts nécessaires de rapprochement risquent d'être réduits à néants.

Rectificatif

Certes les Rochat sont nombreux dans le canton de Vaud et dans sa vie politique. Ce n'est toutefois pas une raison pour confondre Jean-Claude, député radical, avec Charles-Louis, conseiller d'État libéral. C'est ce qui est arrivé à *DP* la semaine passée. Nous en sommes bien sûr désolés même si notre édition Internet a pu échapper à cette confusion.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)
Ont collaboré à ce numéro:

Eric Baier
Jean-Daniel Delley (jd)
Alex Dépraz (ad)
André Gavillet (ag)
Jacques Mühlethaler
Christian Pellet
Jean Christophe Schwaab (jcs)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
E-mail: redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch